



Participez ! Vos idées... font Croissy !

**IL EST CE QUE VOUS EN FEREZ
ET MIEUX VAUT LE CHOISIR PLUS RESPECTUEUX DU
VIVANT ET DE L'HUMAIN**

ICI ON VOIT PLUS LOIN, ... VIVEMENT DEMAIN

QU'EST-CE QUE “ LE CROISSY D'APRÈS ” ?

L'urgence climatique est une réalité !

=> “ Le Croissy d'après ” est une réponse locale qui traduit l'engagement pris par les élus pour relever ce défi.

Ce Plan est bien plus qu'un « outil stratégique », c'est un moyen de réinterroger l'action publique de notre collectivité, de penser autrement nos modes de vie et de redessiner la cité de demain.

Défi majeur impliquant des changements pour certains radicaux, cette nécessaire transition est avant tout une formidable opportunité de créer ensemble une communauté encore plus harmonieuse, solidaire, attentive, participative et éthique.

STRATÉGIE ET OBJECTIF

Ce projet local de “**ménagement**” se distingue par son approche globale et partagée qui permet d’agir de façon continue et coordonnée sur **6 axes** pour atteindre cet objectif en ayant préalablement **mobilisé les Croissillons** :

- Respect de la nature et du vivant,
- Energies renouvelables,
- Bâtiments et urbanisme,
- Santé environnementale,
- Mobilité durable,
- Écologie communale.

AGENDA Calendrier 2023

Octobre	
1 Di	
2 Lu	40
3 Ma	
4 Me	
5 Je	départ plateforme de participation citoyenne
6 Ve	
7 Sa	
8 Di	
9 Lu	41
10 Ma	Réunion de lancement
11 Me	
12 Je	
13 Ve	
14 Sa	
15 Di	
16 Lu	42
17 Ma	Réunion : Respect de la nature et du vivant
18 Me	
19 Je	
20 Ve	
21 Sa	
22 Di	Vac sco
23 Lu	Vac sco 43
24 Ma	Vac sco Réunion : Energies Renouvelables
25 Me	Vac sco
26 Je	Vac sco
27 Ve	Vac sco
28 Sa	Vac sco
29 Di	Vac sco Passage à l'heure d'hiver
30 Lu	Vac sco 44
31 Ma	Vac sco

Novembre	
1 Me	Toussaint
2 Je	Vac sco
3 Ve	Vac sco
4 Sa	
5 Di	
6 Lu	45
7 Ma	Réunion : Bâtiments et urbanisme
8 Me	
9 Je	
10 Ve	
11 Sa	Armistice Austr 16
12 Di	
13 Lu	46
14 Ma	
15 Me	
16 Je	
17 Ve	
18 Sa	
19 Di	
20 Lu	47
21 Ma	
22 Me	
23 Je	
24 Ve	
25 Sa	
26 Di	
27 Lu	48
28 Ma	Réunion : Santé environnementale
29 Me	
30 Je	

Décembre	
1 Ve	
2 Sa	
3 Di	Austr 12h Croi
4 Lu	49
5 Ma	Réunion 5ème thème
6 Me	
7 Je	
8 Ve	
9 Sa	
10 Di	
11 Lu	50
12 Ma	Réunion : Ecologie communale
13 Me	
14 Je	
15 Ve	
16 Sa	
17 Di	
18 Lu	51
19 Ma	Réunion de synthèse
20 Me	
21 Je	
22 Ve	
23 Sa	Vac sco
24 Di	Vac sco Réveillon de Noël
25 Lu	Vac sco Noël 52
26 Ma	Vac sco
27 Me	Vac sco
28 Je	Vac sco
29 Ve	Vac sco
30 Sa	
31 Di	Saint-Sylvestre



Participez ! Vos idées... font Croissy !

▶ AXE N°1

RESPECT DE LA NATURE ET DU VIVANT

La place et le rôle de la nature est au cœur de notre stratégie d'adaptation car elle favorise le bien être des populations et la protection des ressources

Mardi 17 octobre 2023

LE GRAND TEMOIN : MATHILDE LOURY



Elle est ingénieure agronome à l'Office Français de la Biodiversité
Elle est Croissillonne

RESPECT DE LA NATURE ET DU VIVANT

La place et le rôle de la nature est au cœur de notre stratégie d'adaptation car elle favorise le bien être des populations et la protection des ressources

À la clé, une eau et une nature plus présentes qui apportent de nombreux avantages : valorisation du paysage, préservation des berges, restauration de la biodiversité en déclin, réduction des phénomènes d'îlots de chaleur urbains et réappropriation des espaces publics .

- **Préserver la Seine et les zones humides**, qui en plus d'avoir un rôle écologique majeur - épurateur de l'eau, niches écologiques pour de nombreuses espèces - stockent le carbone.

- **Mieux gérer la ressource en eau et renforcer sa qualité** tout en veillant à limiter les risques de transmission de maladies vectorielles à travers les moustiques tigres ou les tiques : opérations de nettoyage, récupération de l'eau de pluie, création de noues, gestion différenciée des espaces verts et amélioration du rendement du réseau d'eau potable.

- **Renforcer le rôle de l'arbre** : accroître la surface de la canopée urbaine, notamment les rues moins pourvues, planter des essences adaptées qui résistent à la sécheresse sont peu allergisantes et se développent dans des sols ingrats.

L'arbre rafraîchit la ville, capture du CO2, purifie l'air, absorbe les eaux de pluie, favorise la biodiversité... Un allié écologique de choix !

L'AXE STRATEGIQUE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 ACTIONS PRIORITAIRES :

- 4- La protection des berges et préservation des zones humides en bord de Seine
- 5- Création de 3 îlots de fraîcheur d'ici 2026 après l'élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'exposition aux îlots de chaleur urbains
- 6- Généraliser la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie dans les logements et bâtiments
- 7- Plan arbres : protéger, développer et équilibrer la couverture végétale sur l'ensemble de la ville

4- La protection des berges et préservation des zones humides en bord de Seine

Nous devons agir pour préserver les berges, les zones humides et la biodiversité associée afin de renforcer les capacités de séquestration carbone. Le maintien et la pérennité de ces écosystèmes dépendent également de l'existence de connexions fonctionnelles entre la trame verte et bleue (vert : réseaux de type terrestres, bleue : réseau de type aquatiques et humides).

Par ailleurs, le changement climatique accroît la dispersion des espèces exotiques envahissantes et perturbe considérablement la répartition des espèces locales, causant parfois leur disparition et présentant un enjeu de santé publique. Il est par conséquent essentiel de développer un système de surveillance couplé à un dispositif d'actions sur les nouvelles espèces en fonction de leur pouvoir invasif ou de leur degré de dangerosité pour la santé publique ou la biodiversité.

L'arbre rafraîchit la ville, capture du CO2, purifie l'air, absorbe les eaux de pluie, favorise la biodiversité... Un allié écologique de choix !

L'AXE STRATEGIQUE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 ACTIONS PRIORITAIRES :

- 4- La protection des berges et préservation des zones humides en bord de Seine
- 5- Création de 3 îlots de fraîcheur d'ici 2026 après l'élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'exposition aux îlots de chaleur urbains
- 6- Généraliser la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie dans les logements et bâtiments
- 7- Plan arbres : protéger, développer et équilibrer la couverture végétale sur l'ensemble de la ville

5- Création de X îlots de fraîcheur d'ici 2026 après l'élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'exposition aux îlots de chaleur urbains

Dans ce contexte, Croissy se dotera d'un outil d'aide à la décision permettant de réaliser un état des lieux, simuler des projets d'îlots de fraîcheur et en suivre l'impact.

Ainsi X îlots de fraîcheur seront réalisés pour faire baisser la température. Ils pourront aussi bien être basés :

- sur un plan de végétalisation (plantations d'arbres dans les parcs et les rues, création de squares, création de « forêts urbaines », végétalisation de façades) ;
- sur de l'ingénierie bâtementaire (application de peintures claires sur toitures, dispositifs d'ombrage) ;
- sur la gestion de l'eau, (jardin de pluie, récupération des eaux de pluies, pleine terre).

L'arbre rafraîchit la ville, capture du CO2, purifie l'air, absorbe les eaux de pluie, favorise la biodiversité... Un allié écologique de choix !

L'AXE STRATEGIQUE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 ACTIONS PRIORITAIRES :

- 4- La protection des berges et préservation des zones humides en bord de Seine
- 5- Création de 3 îlots de fraîcheur d'ici 2026 après l'élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'exposition aux îlots de chaleur urbains
- 6- Généraliser la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie dans les logements et bâtiments
- 7- Plan arbres : protéger, développer et équilibrer la couverture végétale sur l'ensemble de la ville

6- Généraliser la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie dans les logements et bâtiments

Le Code civil indique que « tout propriétaire a le droit d'user et de disposer des eaux pluviales qui tombent sur son fonds » (article 641).

L'eau récupérée peut servir à un usage extérieur (arroser le jardin, laver la voiture, douche extérieure...), mais aussi à l'intérieur du domicile, hors consommation alimentaire, notamment pour laver les sols, alimenter les toilettes et laver le linge après filtrage.

Les conditions de récupération de l'eau de pluie sont définies par un arrêté du 21 août 2008.

La Ville de Croissy propose une aide écologique pour l'installation de récupérateur d'eaux pluviales. Son usage permettra aussi de réduire la facture du foyer.

L'arbre rafraîchit la ville, capture du CO2, purifie l'air, absorbe les eaux de pluie, favorise la biodiversité... Un allié écologique de choix !

L'AXE STRATEGIQUE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 ACTIONS PRIORITAIRES :

- 4- La protection des berges et préservation des zones humides en bord de Seine
- 5- Création de 3 îlots de fraîcheur d'ici 2026 après l'élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'exposition aux îlots de chaleur urbains
- 6- Généraliser la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie dans les logements et bâtiments
- 7- Plan arbres : protéger, développer et équilibrer la couverture végétale sur l'ensemble de la ville

7- Plan arbres : protéger, développer et équilibrer la couverture végétale sur l'ensemble de la ville

Les arbres constituent un puits de carbone important. Ils remplissent cependant bien d'autres fonctions essentielles dans nos paysages urbanisés : purification de l'air (en produisant de l'oxygène, en filtrant les gaz polluants ou encore en captant en partie les fines particules en suspension dans l'air), climatisation naturelle (grâce à la production de vapeur d'eau par évapotranspiration), protection de la structure du sol et de l'absorption de l'eau (enrichissement en matière organique, stabilisation du sol grâce à l'enracinement, régulation de l'eau dans le sol), maintien de la biodiversité (assurent l'habitat, le nourrissage, la protection), lieux de bien-être (tenue d'activités physiques, îlot de fraîcheur, protection contre le vent, atténuation de la pollution sonore,...).

Les espaces arborés améliorent ainsi globalement le cadre de vie et l'esthétisme de notre ville.

L'arbre rafraîchit la ville, capture du CO2, purifie l'air, absorbe les eaux de pluie, favorise la biodiversité... Un allié écologique de choix !



Appel à idées

Thématique : Respect de la Nature et du Vivant

PH **Etablir un partenariat entre la Ville et une école d'agronomie (enseignants et élèves)**

Philippe Gouron · 06 octobre, 6:46

Respect de la nature et du vivant

Commentaires³ Soutiens¹² Avancement Partager

Ce partenariat aurait pour objectif de nous donner régulièrement des conseils pour choisir et entretenir nos plantations (arbres et arbustes, plantes d'ornement...) dans nos jardins ou sur nos balcons afin de mieux les adapter au changement climatique en cours et à ses conséquences. L'occasion d'expérimenter de nouvelles essences et variétés.

Commentaires

XA

Xavier GUISSÉ 06 octobre, 18:32

Oui, et valoriser des espèces traditionnelles de haies, comme l'aubépine, qui ont un impact vertueux sur l'écosystème (pour les oiseaux, le sol et la captation de carbone).
Challenge : si nous faisons de Croissy la ville où reviennent les haies d'aubépine en remplacement progressif du thuya!

BE

Verdir la commune

benoit · 06 octobre, 16:58

Respect de la nature et du vivant

 Commentaires²  Soutiens⁸  Avancement  Partager

Les arbres des rues

Commentaires

GR

[GRAILLOT JP](#) 16 octobre, 17:13

Limiter la taille des arbres pour augmenter les zones d'ombre en été, notamment sur les trottoirs

XA

Promouvoir l'élagage raisonnable

Xavier GUISSÉ · 06 octobre, 18:41

Respect de la nature et du vivant

 Commentaires ³  Soutiens ⁴  Avancement  Partager

Agir pour changer les pratiques des "élagueurs fous" qui sillonnent notre ville pour proposer aux habitants de couper ou élaguer leurs arbres. Ils empochent facilement l'argent et repartent en laissant des arbres mutilés qui auront bien de la peine à prospérer, voire certains voués à une mort certaine à court terme. Il existe des techniques, en fonction des variétés, de formation ou d'entretien des arbres qui respectent l'arbre. Vivent les arbres de haute tige.

EV

limiter le bétonnage des jardins existants

evelyne.cochelin · 08 octobre, 10:53

Respect de la nature et du vivant

Commentaires⁴ Soutiens⁴ Avancement Partager

certaines jardins anciens comportant des haies de bordures et des pelouses ont été intégralement bétonnés pour garer des voitures, alors que les bordures auraient pu être conservées et la pelouse remplacé par des passages mixtes dallage et pelouse permettant ainsi aux de pluie de s'infiltrer dans le sol et permettant aussi le garage des véhicules

Commentaires



[Le Croissy d'Après](#) ✓ 16 octobre, 18:22

Nous vous remercions pour votre contribution et nous vous invitons à assister à la réunion thématique "le respect de la nature et du vivant" qui a lieu ce mardi 17 octobre, à 19h, à l'Hôtel de ville afin d'échanger sur ce sujet.

EG

[Eglantine Melin](#) 16 octobre, 19:23

Tout à fait d'accord !

CL

[Clementine DE-CROUTTE](#) 17 octobre, 20:42

Bonjour nous pourrions aussi donner quelques conseils tels que favoriser le passage des petits animaux à travers le grillage (1 trou de 10 cm tts les 15 m) | éclairage direction vers le sol avec détection et | infrarouge le choix des espèces.

JE

Laisser vivre la végétation et la faune qui l'accompagne

Jean-Michel · 10 octobre, 11:05

Respect de la nature et du vivant

Commentaires⁴ Soutiens⁸ Avancement Partager

Régulièrement, des personnes sont diligentées par la commune pour éradiquer toute forme végétale sur les trottoirs, y compris celle que l'on s'ingénie à laisser pousser et fleurir dans le peu d'interstice laissé par le goudronnage. Bien entendu, cela se fait à grand renfort de machines bruyantes et motorisées.

Libérons ces personnes pour des missions plus bénéfiques, dispensons-nous de gaspiller des énergies fossiles et laissons vivre la végétation et la faune qui l'accompagne.

Commentaires



[Le Croissy d'Après](#) ✓ 16 octobre, 18:22

Nous vous remercions pour votre contribution et nous vous invitons à assister à la réunion thématique "le respect de la nature et du vivant" qui a lieu ce mardi 17 octobre, à 19h, à l'Hôtel de ville afin d'échanger sur ce sujet.

EG

[Eglantine Melin](#) 16 octobre, 19:22

Tout à fait d'accord, je pense qu'il faut laisser (voire renforcer) ses interstices de nature sauvage se développer et apprendre à vivre avec une ville moins « parfaite » mais plus naturelle et meilleur pour le vivant !

EV

Protection du vivant

evelyne cochelin · 12 octobre, 9:41

Respect de la nature et du vivant

 Commentaires ²  Soutiens ¹  Avancement  Partager

nourrir les oiseaux et surtout leur proposer des gamelles d'eau pour qu'ils puissent boire et se baigner en toutes saisons et surtout pendant les grosses chaleur

les hérissons viennent aussi boire la nuit

planter des plantes millifères pour attirer les abeilles et bien sûr ne pas utiliser de pesticides ou herbicides

Commentaires



Le Croissy d'Après  16 octobre, 18:23

Nous vous remercions pour votre contribution et nous vous invitons à assister à la réunion thématique "le respect de la nature et du vivant" qui a lieu ce mardi 17 octobre, à 19h, à l'Hôtel de ville afin d'échanger sur ce sujet.

EG

Récupération d'eau de pluie pour la ville

Eglantine Melin · 16 octobre, 19:42 (édité)

Respect de la nature et du vivant

 Commentaires ¹  Soutiens ⁴  Avancement  Partager

Que l'arrosage ou le nettoyage de la ville se fasse uniquement avec de l'eau de pluie récupérée.

Mettre des systèmes de récupération d'eau de pluie partout dans la ville. Ex: des cuves en dessous des parcs, en dessous des grands toits ...

Nettoyer les trottoirs après le marché et arroser les végétaux de la ville seulement avec cette eau récupérée.

EG

Séparer vraiment les eaux des pluies des eaux usées

Eglantine Melin · 16 octobre, 19:46 (édité)

Respect de la nature et du vivant

 Commentaires ¹  Soutiens ³  Avancement  Partager

Puisque c'est une obligation pour tous les bâtiments neufs ou rénovés de séparer les eaux de pluies des eaux usagées d'un bâtiment... alors maintenant il est temps d'aller au bout de la démarche et que les conduits d'égouts ne mènent pas à la même canalisation. Et que les eaux « de pluie » récupérables puissent servir au bien de la ville. Cela permettra aussi de désengorger les volumes d'eau qui vont en station d'épuration.

ÉR

Chemin de halage

Éric Mesnil · 20 octobre, 11:38

Respect de la nature et du vivant



Commentaires



Soutiens

1



Avancement



Partager

Le chemin de halage constitue un patrimoine extraordinaire de Croissy, supprimer la couverture goudronnée actuelle pour la remplacer par une couverture naturelle, permet de répondre à deux objectifs: lutter contre l'artificialisation des terres et rendre au chemin de halage son aspect naturel.

LE CROISSY D'APRÈS

OBJECTIF ZERO CARBONE NET

Participez ! Vos idées... font Croissy

Rubrique : Posez vos questions

JO

#1. Artificialisation des sol

Joël · 10 octobre, 19:53

 Avancement  Partager

Remplacement d'arbres adultes capteur de CO2 et nourriciers, car le tilleul a été planté car nourricier, par des arbres non fruitiers ni comestibles, avec une profondeur limitée à 30 cm pour les racines, car bitume au fond pour ne pas endommager la route. Donc ces nouveaux arbres ne capteront jamais de CO2, mais en produisent jusqu'à 20 ans.... est-il prévu de modifier cela ?

Informations complémentaires

Votre e-mail  Privé

fitac@free.fr

JO **#2. Géothermie de basse couche**

Joël · 10 octobre, 19:58

 Avancement  Partager

Effectivement fraîcheur gratuite, et limitée, comme l'était les hydrocarbures....

Informations complémentaires

Votre e-mail  Privé

fitac@free.fr

JO

#3. Panneau solaire

Joël · 10 octobre, 20:27

 Avancement  Partager

Pendant qu'on massacre des forêts pour y mettre des panneaux photovoltaïques, il est interdit à Croissy d'en poser en toiture si visible de la rue pour préserver les monuments historiques.....la chapelle St Léo.
Quelles actions pour y remédier ?
Merci

Informations complémentaires

Votre e-mail  Privé

fitac@free.fr